

Image not found or type unknown



Jours fériers pendant les congés

Par **kjj40**, le **14/01/2009 à 10:35**

mon mari est ouvrier agricole. On se demande si lorsqu'il ya des jours fériers pendant ses congés payés, il doit les récupérer. Mo, je travaille dans un commerce et je les récupère.
Aussi lorsqu'il travaille un dimanche ou un jour férié, comment doit-il être obligatoirement rémunérer ?
Merci de vos réponses.

Par **Visiteur**, le **14/01/2009 à 15:02**

bonjour,
voir dans la convention collective consultable gratuitement sur legifrance.